

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 02-02-2026



Exercice	2026
Conseillers	13
Présents	09
Votants	10
Procuration	01

L'an deux mil vingt six
Le mardi vingt-quatre février
Le Conseil Municipal de la commune de Nuaillé-d'Aunis
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie
Sous la présidence de M NEAU Philippe, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 13 janvier 2026.

PRESENTS: Mmes Marion ROBIN, Edwige MADEUX-DUBOIS, Magali VINCENT, Sonia MICHAUD-CLAVURIER, Emilie PORTAIS, MMS Philippe NEAU, Bernard BARRAUD, Christophe COETTO, Stéven JARDIN.

ABSENTS: Mmes Marion FILLEUL, Emilie CORS, MMS François BERTRAND, Vincent RENAUDIN (a donné procuration de vote à Edwige MADEUX-DUBOIS).

SECRETAIRE: Mme Edwige MADEUX-DUBOIS

Objet : ACQUISITION DU FOURNIL

Vu la délibération n°32-05-2023

Vu la délibération n°40-07-2025

M. le maire rappelle au Conseil Municipal, la proposition de l'EPFNA concernant l'acquisition du fournil, à savoir :

PLAN D'ACQUISITION		
ANNEE	NATURE	MONTANT
2023	Usufruit	31 000,00 €
2023	Loyer à déduire	6 716,27 €
2025	Nue-propriété	76 666,00 €
2026	Nue-propriété	23 095,61 €
TOTAL TTC		137 477,88 €

Et propose que le notaire actant la vente définitive, soit l'étude de Me HEDELIN-PETIT MONNEREAU de Férières (17).

Après en avoir délibérer, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

-  Accepte la proposition de l'EPFNA
-  Accepte que l'étude de Me HEDELIN-PETIT MONNEREAU de Férières (17) procède à la vente définitive.
-  Décide d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures, Affiché le 25/02/2026,

Pour Copie Conforme, En Mairie, le 25/02/2026

Le Maire, Philippe NEAU.

La Secrétaire de séance, Edwige MADEUX-DUBOIS.

